



ADMS

ASSOCIATION DES MÉTIERS
DE LA **SÉCURITÉ**

Octobre **2022**

Hausse des coûts de revient pour les entreprises de Sécurité Privée : de la crise Covid à l'inflation massive

**Depuis le début de la crise covid, les coûts de revient
des entreprises de sécurité privée ne cessent d'augmenter.**

Pour comprendre les causes et les conséquences de cette situation,
l'ADMS vous présente ce document de synthèse.

www.ADMS-securite.fr



linkedin.com/company/adms-securite/

UNE HAUSSE MASSIVE DES **COÛTS DU TRAVAIL**

Les tensions économiques et sociales ont eu pour conséquence d'augmenter massivement le coût du travail des entreprises de sécurité privée.



Selon nos estimations,
**les augmentations
des coûts de revient
liées à ces facteurs
sont comprises entre
9% et 15% pour
les entreprises.**



CES **HAUSSES** SONT LIÉES :



À la **pénurie de personnel** et au **turnover élevé**, qui entraînent une hausse massive des coûts de recrutement et de formation



À la **hausse des arrêts de travail** et **maladies professionnelles**



À une **augmentation du temps passé par le management intermédiaire** et les **équipes de support** pour gérer la relation de travail



Aux contrats de **prévoyance**



Aux contrats de **santé collectifs**



Au coût des **formations des salariés** : l'OPCO de branche ne prend plus en charge de multiples formations pourtant obligatoires pour les salariés des entreprises. Ces charges viennent alourdir les coûts de revient des entreprises.



UN NOUVEL ACCORD SUR LES SALAIRES DE BRANCHE : **UNE HAUSSE IMPORTANTE DE 7,5% DE L'ENSEMBLE DE LA GRILLE POUR L'ANNÉE 2023**

Les hausses successives du SMIC ont eu pour conséquence de placer plus de 80% des salaires de la branche prévention sécurité au niveau du SMIC. La branche ne pouvait laisser cette situation perdurer.

+ Les discussions ont abouti à la signature d'un accord de revalorisation de l'ensemble des salaires de la grille de la branche de 7,5% à compter du 1^{er} janvier 2023 (sous réserve des délais d'extension du ministère du Travail).

C'est un effort très important pour les entreprises. Cependant ces revalorisations ne placent le coefficient d'entrée dans les métiers (120) que 12€ bruts par mois au-dessus du SMIC actuel (octobre 2022).

Dans un contexte économique où l'inflation continue sa progression, le premier niveau de notre grille (coefficient 120) pourrait rapidement se retrouver inférieur au SMIC.



LES DIFFÉRENTS FACTEURS LIÉS AU **COÛT DE REVIENT** D'UNE PRESTATION DE SURVEILLANCE HUMAINE



Ces **éléments** ont **augmenté de façon très significative** depuis **2020** avec une accélération depuis les douze derniers mois liée à l'**inflation**.

Les **coûts de revient** des entreprises de sécurité privée se composent de plusieurs éléments :

Salaires et
accessoires
de salaire

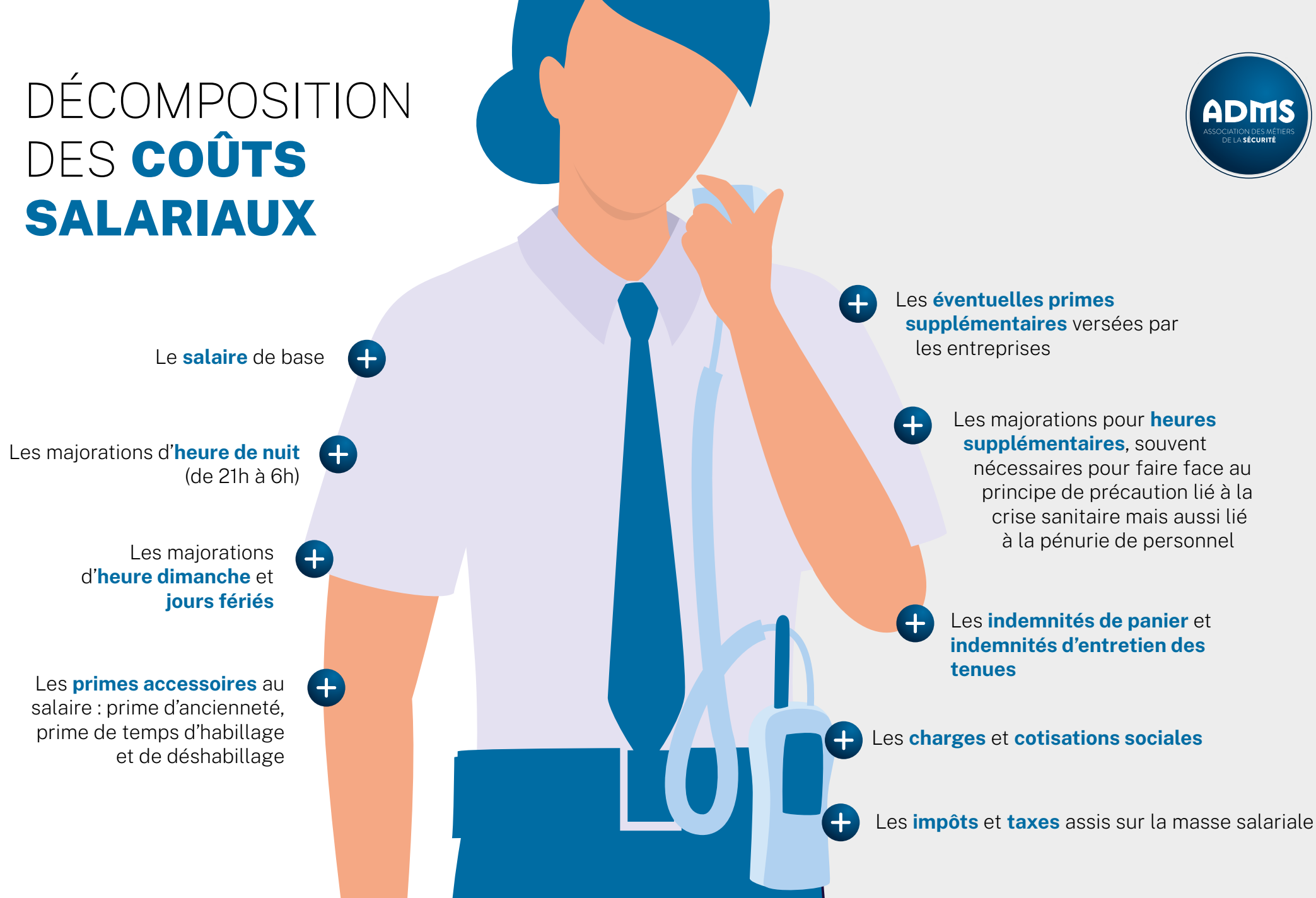


Frais
d'**encadrement**
et de **contrôle**
obligatoire



Frais de **structure** : services administratifs, matériel associé à la réalisation de la prestation, etc.

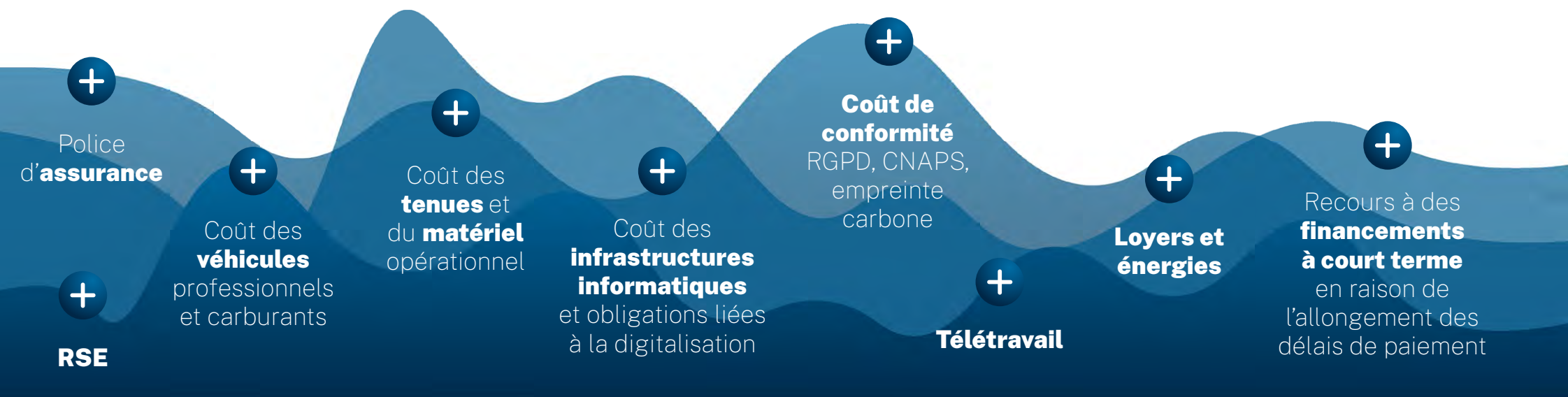
DÉCOMPOSITION DES **COÛTS** **SALARIAUX**



UNE HAUSSE IMPORTANTE DES **COÛTS DE STRUCTURE**



Depuis le début de la crise, **les entreprises de surveillance humaine doivent également faire face à une hausse importante de leurs frais de structure** et notamment :



Ces hausses sont d'ailleurs accentuées par l'inflation que connaissent toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité.



La quasi-totalité de ces postes a ainsi connu une hausse très substantielle en 2022 et ils connaîtront également une hausse en 2023.



www.ADMS-securite.fr

